


الرقم	الموضوع <i>Femme, santé et santé de reproduction</i>		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث 
البلد <i>Algérie</i>	موقع الواب :	المصدر : <i>Horizon</i>	
العدد و [ص]:	التاريخ <i>2012-11-23</i>		

Société

Transmission mère-enfant du SIDA

La stratégie algérienne, un programme de référence

Le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en Algérie, M. Thomas Davin a salué dernièrement l'investissement considérable de l'Algérie dans le domaine de la santé en général et de la prise en charge de la mère en particulier, lors d'une rencontre, avec le ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, M. Abdelaziz Ziari. Lors de cet entretien, le leadership de l'Algérie en matière de lutte contre la transmission mère-enfant du VIH/SIDA, les conditions de déroulement de l'enquête à indicateurs multiples MIC's 4, le renforcement de la stratégie nationale en matière de périnatalité et le développement de la coopération avec l'Unicef, ont été abordés. Selon le ministère de la Santé M. Davin a affirmé, à cette occasion, que « la stratégie algérienne de lutte contre la transmission mère-enfant du VIH/SIDA avec pour objectif zéro cas à l'horizon 2016 constitue un programme de référence et place l'Algérie dans une position de leadership à l'échelle internationale ». Pour sa part, M. Ziari, tout en soulignant les remarquables progrès enregistrés en matière d'indicateurs de santé, a insisté sur « l'urgence de s'attaquer à la lutte contre la mortalité maternelle et infantile dont les taux restent à des niveaux trop élevés au regard des moyens mis en place ». Il insistera sur « la nécessité d'expertiser les causes à l'origine de cette situation à l'effet d'adapter notre approche dans le cadre global de la périnatalité ». L'élaboration du plan d'action 2013 entièrement financé par l'Etat algérien dans le cadre global de la stratégie de lutte contre le VIH/SIDA, avec un échéancier précis et l'examen approfondi du programme de travail en cours ont été également abordés lors des entretiens entre les deux responsables. Les deux parties ont convenu de mobiliser l'expertise de l'Unicef en la matière. Les discussions entre les deux parties ont « permis de constater que l'enquête des ménages MIC's 4 organisée par le ministère de la Santé avec l'appui de l'Unicef se déroule dans de bonnes conditions ». Cette enquête à indicateurs multiples (santé, habitat, éducation, emploi...) permettra de disposer d'une banque de données permettant une plus grande pertinence des stratégies empruntées dans ces domaines, a expliqué le ministère. Il a été aussi décidé de finaliser avant la fin décembre 2012 le programme d'action pour 2013 qui devra disposer d'un échéancier précis.

Souhila H.

